

Priorité: 1 = urgente; 2 = importante; 3 = bienvenue
Statut : taux de réalisation de l'action
100% = réalisée et appliquée

Coûts Fr. 1'000 = 1 KFr.
Internalisés
Externalisés
A déterminer

Bud-get (KFr.)											

Etat: 26.03.2019

Ville : RENENS		Canton : VD		ACTIONS		Respon- sable	P	Statut (%)	Délais et coûts en KFr.						Remarques internes
N°	Titre selon Cité de l'énergie	Brief descriptif des actions à conduire						2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
1.2. Développement territorial															
1.2.1.	Planification énergétique territoriale	Approfondissement par les Services des mesures, actions et budgets nécessaires à la mise en œuvre du scénario retenu de la Planification Energétique Territoriale. Planification à réaliser de manière transversale avec le processus Cité de l'énergie.	Services CTC + comm. CE	1											
		Tenir à jour la Planification Energétique Territoriale au terme de chaque législature	GU-DD + Urbanisme	2										Données 2015 de P.E.T Prilly-Renens reprise telles quelles dans PDI.	
		Mise en cohérence de la Planification énergétique territoriale et du volet énergétique du Plan directeur intercommunal (PDi) des communes de l'Ouest Lausannois	Urbanisme + GU-DD	2											
		Réviser le plan d'affectation du territoire, en cohérence avec le PDI	Urbanisme	1										Participation de GU-DD souhaitée	
		Adaptation des textes communaux en vigueur selon le prochain Plan directeur intercommunal (PDI) des communes de l'Ouest Lausannois	Urbanisme + GU-DD	2										Dont notamment le règlement du PGA	
		Communication à la population du Plan directeur intercommunal (PDI) des communes de l'Ouest Lausannois	Urbanisme	1											
		Mise en œuvre de la PET Prilly-Renens et du futur PDI: définition et réalisation d'un plan de communication conjoint entre Urbanisme et GUDD quant à la sensibilisation de la population et aux subventions disponibles, afin de mettre en œuvre les préconisations de la PET Prilly-Renens et du PDI (groupe de travail CTC)	Urbanisme + GU-DD	1											
1.2.2.	Planification de la mobilité et de la circulation	Poursuivre la mise en œuvre des mesures planifiées au niveau de l'agglomération, notamment en lien avec le PALM et le SDOL	Travaux + Urbanisme	2										Se fait au cas par cas en fonction des chantiers	
1.3. Instruments pour les propriétaires fonciers et les autorités															
1.3.1.	Instruments contraignants pour les propriétaires fonciers	Développement de nouvelles incitations / renforcement des incitations actuelles pour les propriétaires fonciers à prendre en compte les préconisations de la Planification énergétique territoriale et du PDI	Urbanisme + GU-DD	1										GU-DD actif notamment en raison des subventions à la population via le fonds DD. Le développement de nouvelles incitations nécessite une augmentation du fonds du développement durable, cf. mise en œuvre action de la mesure 6.1.4	
		Mesures incitatives: assurer leur cohérence avec le volet "Energie" du Plan directeur intercommunal (PDI) des communes de l'Ouest Lausannois	Urbanisme + GU-DD	2											
		Intégrer des mesures incitatives sur l'évacuation des eaux dans la révision du règlement communal de construction -> favoriser la rétention en toiture ou au sol, l'infiltration, l'évacuation en séparatif (révision de la taxe prévue, v. aussi chap. 3 CE)	Urbanisme	2											
		Adaptation du règlement communal de construction: intégrer autant que possible les bonnes pratiques énergétiques	Urbanisme + GU-DD	3										A coordonner avec les conclusions du PDI et la révision du PGA	
		Voir la possibilité de labelliser "sites 2000 watt - projet" les prochains quartiers à construire	Urbanisme + GU-DD	2											
		<i>Idee, proposition :</i> <i>- Déterminer le taux de rénovation du bâti sur le territoire</i>	Urbanisme	2											
1.3.2.	Appels d'offres et remises en droit de superficie par la collectivité (instruments contraignants pour les autorités)	Insérer des préconisations énergétiques dans les prochains DDP (nouveaux ou DDP à renouveler)	BADOLOC	2											
1.4. Procédures de construction															
1.4.1.	Suivi des projets de construction: conseil, vérification, contrôle	Développer le SIT, sous forme restreinte à l'administration et sous forme publique. Y intégrer les éléments liés à l'énergie et au DD (mesures réalisées, extrait de la Planification énergétique territoriale).	Urbanisme	2											
		Poursuivre le contrôle énergétique des chantiers mis en place en 2018, l'étendre dans la mesure du possible	Urbanisme	1											

Priorité: 1 = urgente; 2 = importante; 3 = bienvenue
Statut : taux de réalisation de l'action
100% = réalisée et appliquée

Coûts Fr. 1'000 = 1 KFr.
Internalisés
Externalisés
A déterminer

Bud-get (KFr.)										

Etat: 26.03.2019

Ville : RENENS		Canton : VD		ACTIONS		Respon- sable	P	Statut (%)	Délais et coûts en KFr.						Remarques internes
N°	Titre selon Cité de l'énergie	Brief descriptif des actions à conduire						2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
2 Bâtiments de la collectivité et installations															
2.1. Normes, planification et exploitation															
2.1.1.	Normes pour la construction et la gestion des bâtiments publics	Voir l'impact d'une mise en oeuvre, lorsque cela est possible et au cas par cas selon les projets, vers les exigences du Standard bâtiments 2015.		BADOLOC	2										
		Révision du DDP de la Savonnerie Révision du bail de l'annexe de la Ferme des Tilleuls		BADOLOC + Urbanisme	1										
2.1.2.	Comptabilité énergétique et optimisation de la gestion	Mise à jour et affichage des étiquettes DISPLAY.		BADOLOC + GU-DD	1										
		Réaliser un reporting annuel à la Commission CE des résultats d'Enercoach, puis à la Municipalité		GU-DD + BADOLOC	1										
		Réaliser un reporting annuel à la Commission CE du programme d'assainissement, puis à la Municipalité		GU-DD + BADOLOC	1										
		Poursuivre les relevés des émissions de CO2 par Enercoach		GU-DD + BADOLOC	1										
2.1.3.	Stratégie et programme d'assainissement	Mise à jour annuelle du programme d'assainissement ; présentation de l'outil en Commission Cité de l'énergie, puis en Municipalité. S'assurer de la vision d'ensemble des bâtiments, de la prise en compte de l'efficacité énergétique et des ENR, ainsi que de la planification à long terme. S'assurer de sa cohérence avec la planification pluriannuelle des investissements.		BADOLOC + GU-DD	1										
		Audit interne de chaque immeuble par groupe de code des frais de la construction en 2019, avec grille d'évaluation, à répercuter dans le plan des investissements et le programme d'assainissement		BADOLOC + GU-DD	1										
2.1.4.	Constructions ou rénovations exemplaires	Voir l'impact d'une mise en oeuvre, lorsque cela est possible et au cas par cas selon les projets, vers les exigences du Standard bâtiments 2015		BADOLOC	2										
		Mettre en comparaison les résultats énergétiques d'Enercoach des nouveaux bâtiments / rénovations par rapport aux standards de construction		GU-DD	1										
		Rénovation du collège de Verdeaux en 2023, salle de gym de Verdeaux en 2025 et construction nouveau collège des Pépinières en 2026-2027		BADOLOC	2									Présentation d'intention en municipalité le 26.11.2018 par BADOLOC	
2.2. Valeurs cibles pour l'énergie, l'efficacité et l'impact sur le climat															
2.2.1.	Energies renouvelables pour la chaleur et le froid	<i>Rappel, cf. 2.1.4: Poursuivre la mise en oeuvre du programme d'assainissement selon planification</i>		BADOLOC	2										
2.2.2.	Energies renouvelables pour l'électricité	<i>Rappel, cf. 3.2.2: Développement de la Bourse Solaire Participative ou, si celle-ci ne rencontre pas l'intérêt de la population, de nouveaux projets pour développer le photovoltaïque en Ville</i>		GU-DD	1										
2.2.3.	Efficacité énergétique pour la chaleur	<i>Rappel, cf. 2.1.4: Poursuivre la mise en oeuvre du programme d'assainissement selon planification</i>		BADOLOC + GU-DD	2										
2.2.4.	Efficacité énergétique pour l'électricité	<i>Rappel, cf. 2.1.4: Poursuivre la mise en oeuvre du programme d'assainissement selon planification</i>		BADOLOC + GU-DD	2										
2.2.5.	Emissions de CO2 et de GES	Site de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz (ampoules et détecteurs de mouvement) lors de la rénovation complète du site. Remplacement des néons fluorescents par des néons LED		BADOLOC	2										

Priorité: 1 = urgente; 2 = importante; 3 = bienvenue
Statut : taux de réalisation de l'action
100% = réalisée et appliquée

Coûts Fr. 1'000 = 1 KFr.
Internalisés
Externalisés
A déterminer

Bud-get (KFr.)							

Etat: 26.03.2019

Ville : RENENS		Canton : VD		ACTIONS		Respon- sable	P	Statut (%)	Délais et coûts en KFr.						Remarques internes
N°	Titre selon Cité de l'énergie	Bref descriptif des actions à conduire		2017	2018				2019	2020	2021	2022	2023		
2.3. Eclairage et eu															
2.3.1.	Eclairage public	Changer systématiquement les armoires de distribution lors de travaux, de façon à permettre la pose d'un compteur	Travaux	1									Se fait chaque fois que possible, mais en fonction des budgets disponibles		
		Finaliser l'assainissement du parc tel que mentionné dans le préavis. Traiter les points lumineux sur les zones de rues vieillissantes, mais dont les ampoules relèvent d'une autre technologie que les vapeurs de mercure: LED, abaissement nocturne lorsque cela est possible	Travaux	1											
		Répondre au postulat déposé auprès du Conseil communal lors de sa séance d'octobre 2018, intitulé "Pour une Commune éclairée sans pollution lumineuse inutile" et voir la pertinence de faire un plan lumière													
		Actualiser les divers indicateurs de l'éclairage public après construction du quartier des Entrepôts et des quartiers de Malley	GU-DD	2											
2.3.2.	Economies d'eau	<i>Rappel, cf. 6.3.2. 6.4.2: Opération "Ecologements": poursuivre la campagne de Terragir à de nouvelles barres d'immeuble ou via les bus equiwattmobile</i>	GU-DD	1											
		Équiper le restant des fontaines publiques d'économiseurs d'eau	GU-DD + BADOLOC	3											
		Poursuite de l'équipement des bâtiments communaux: douches	BADOLOC	2									Devis demandés pour l'installation des économiseurs d'eau sur les douches des bâtiments communaux. Réalisation selon les budgets annuels disponibles.		

3 Approvisionnement et dépollution													
3.1. Stratégie d'entreprises des distributeurs d'énergie													
3.1.1.	Stratégie d'entreprise des sociétés d'approvisionnement	En collaboration avec CADOuest (et les SIL), continuer à planifier le développement du CAD et renforcer son approvisionnement en EnR	CA de CADOuest, dont les représentants municipaux : TMA et PZM	2									
3.1.2.	Offre, vente et utilisation de produits durables et services (électricité, gaz, chaleur, eau)	Continuer à communiquer l'intérêt des "produits verts" proposés par les distributeurs d'énergie	GU-DD	3									
		Mettre en oeuvre et développer la Bourse solaire participative sur les toits privés sis sur le territoire communal. A plus long terme, évaluer l'intérêt de l'ouvrir à d'autres communes de l'Ouest si elle rencontre du succès.	GU-DD	1									Son développement est conditionné par l'intérêt de la population
		Si la Bourse Solaire participative ne rencontre pas d'intérêt, développer de nouveaux projets pour développer le photovoltaïque en milieu urbain	GU-DD	2									
		Communication de la Ville pour inciter les ménages à adopter un produit "plus vert" proposé par Romande Énergie. Mise à jour 02.2019: Poursuivre les actions de communication auprès des ménages et entreprises, selon le plan de communication à réaliser par le groupe interservices du CTC (PET - PDI), articulé par public-cible et vecteur énergétique	GU-DD	1									
		Communication de la Ville pour inciter les ménages à remplacer leur chauffage électrique	GU-DD	2									
		<i>Rappel, cf. 6.2.5: Étendre l'opération Ecologements à d'autres quartiers ou via les bus equiwattmobile</i>	GU-DD	2									

Priorité: 1 = urgente; 2 = importante; 3 = bienvenue
Statut : taux de réalisation de l'action
100% = réalisée et appliquée

Coûts Fr. 1'000 = 1 KFr.
Internalisés
Externalisés
A déterminer

Bud-get (KFr.)							

Etat: 26.03.2019

Ville : RENENS		ACTIONS Brief descriptif des actions à conduire	Respon- sable	P	Statut (%)	Délais et coûts en KFr.						Remarques internes
Canton : VD												
N°	Titre selon Cité de l'énergie					2017	2018	2019	2020	2021	2022	
3.2. Approvisionnement, dépollution et exploitation énergétique												
3.2.1.	Production d'électricité renouvelable sur le territoire communal	Mettre en oeuvre et développer la Bourse solaire participative sur les toits privés sis sur le territoire communal. A plus long terme, évaluer l'intérêt de l'ouvrir à d'autres communes de l'Ouest si elle rencontre du succès. Si la Bourse Solaire participative ne rencontre pas d'intérêt, développer de nouveaux projets pour développer le photovoltaïque en milieu urbain	GU-DD	1								Son développement est conditionné par l'intérêt de la population
3.2.2.	Chaleur renouvelable de réseau (couplage chaleur-force et récupération de chaleur)	Mettre en oeuvre les mesures découlant de la Planification énergétique territoriale et du PDI (volet énergie) Développement du CAD: - Voir avec CADOuest SA et la Ville de Lausanne les possibilités d'augmenter la part de renouvelable dans le mix énergétique du réseau CAD - Renforcement de la collaboration avec CADOuest pour développer les opérations de communication auprès des gros propriétaires et des privés - Mettre les bâtiments raccordés à CADOuest sur la partie interne réservée à l'administration du SIT communal - Développer un indicateur dans le Tableau des indicateurs sur les raccordements à CADOuest (kWh fournis ou nombre de bâtiments raccordés par exemple) - Revoir à terme les subventions octroyées par le Fonds communal du développement durable, couplée à une augmentation de la taxe perçue - Mener des actions de sensibilisation auprès des propriétaires se chauffant au mazout et devant contrôler l'état de leur citerne	Urbanisme + GU-DD	1								
3.2.3.	Production et consommation de chaleur renouvelables sur le territoire communal (installations individuelles)	Rappel, cf. 6.1.4: "Déposer un préavis auprès du Conseil Communal pour augmenter la taxe sur l'électricité à plus de 0,3 ct/kWh, de façon à renforcer le développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables"	GU-DD									Augmentation de 0.1 à 0.3 ct/kWh de la taxe alimentant le fonds DD par décision municipale du 04.03.2019.
3.2.4.	Approvisionnement en eau et gestion	Rappel, cf. 6.2.5: "Étendre l'opération Ecologements à d'autres quartiers ou via les bus equiwattmobile" Continuer à mettre en oeuvre les mesures du PGEE: poursuite de la mise en séparatif selon la planification prévue Mise à jour du SIT communal Intégrer des mesures incitatives sur l'évacuation des eaux dans la révision du règlement communal de construction -> favoriser la rétention en toiture ou au sol, l'infiltration et/ou l'évacuation en séparatif (révision de la taxe prévue en 2016-2017, voir aussi 1.3.1 CE)	GU-DD	2								
			Travaux	1								
			Urbanisme + Travaux	1								
			Urbanisme + Travaux	2								
3.2.5.	Gestion des espaces verts	Finaliser l'état des lieux du label Ville Verte, puis évaluation de la situation en vue d'une labellisation de Renens. Si oui, réalisation des différentes pièces et mesures nécessaires Mise en oeuvre des recommandations du PDI au niveau des espaces verts et des espaces de loisirs	GU-DD	2								
			GU-DD + Urbanisme	2								Par exemple, une réflexion quant à l'éventuel agrandissement de la piscine de Renens
3.2.6.	Traitement et valorisation énergétique des eaux usées	Voir la possibilité de récupérer la chaleur des eaux usées dans les quartiers 2000 watts de Malley	La Fabrique	1								Etude en cours par le bureau d'ingénieurs Planair SA sur les différentes possibilités pour approvisionner ces quartiers en chaleur renouvelable
3.2.7.	Traitement et valorisation énergétique des déchets	Amélioration des infrastructures de la déchetterie intercommunale de Malley Continuer l'information sur le tri et la qualité des déchets (sacs compostables + poubelles vertes)	GU-DD	2								
			GU-DD	2								

Priorité: 1 = urgente; 2 = importante; 3 = bienvenue
Statut : taux de réalisation de l'action
100% = réalisée et appliquée

Coûts Fr. 1'000 = 1 KFr.
Internalisés
Externalisés
A déterminer

Bud-get (KFr.)											
----------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Etat: 26.03.2019

Ville : RENENS		ACTIONS Brief descriptif des actions à conduire	Respon- sable	P	Statut (%)	Délais et coûts en KFr.						Remarques internes	
Canton : VD	N°					Titre selon Cité de l'énergie	2017	2018	2019	2020	2021		2022
4	Mobilité												
		Action générale Mobilité: Mise en œuvre des recommandations du PDI	Travaux + Urbanisme + SDOL	2									
4.1.	Gestion de la mobilité dans l'administration / Controlling mobilité												
4.1.1.	Mobilité durable dans l'administration	Poursuivre les mesures prévues dans le plan de mobilité.	Personnel + GU-DD	2									
		Réactualisation du plan de mobilité et des mesures dès 2019-2020	Personnel + GU-DD + év. prestataire externe	2									
		Mise en place d'un abri-vélo pour les collaborateurs du CTC	Personnel	3									
		Anticiper les adaptations du plan de mobilité avec l'arrivée du BHNS, tram, etc.	Personnel	3									
		Evaluer la pertinence et le coût de réaliser un bilan du plan de mobilité 1x par législature	Personnel + GU-DD + prestataire externe	3									
		Poursuite des mesures en place dans les achats de véhicules, la mutualisation avec le personnel	GU-DD	2									
4.1.2.	Indicateurs de mobilité dans la commune	Poursuite du suivi via le Tableau des indicateurs.	GU-DD	1									
4.2.	Organisation de la circulation												
4.2.1.	Infrastructures et gestion des places de parc	Evaluer l'intérêt d'établir le concept de places de parc publiques et privées en prévision de l' "après grands travaux"	Urbanisme + Travaux	3									
		Evaluer la pertinence de développer un système de guidage, en lien avec l'après grands travaux	Urbanisme + Travaux	3									
4.2.2.	Réduction de vitesse	Poursuivre les projets prévus (en cours ou planifiés), sur les principaux axes de circulation	Travaux	2									
		Poursuivre les projets prévus, en cours ou planifiés. Veiller à la perméabilité des quartiers (cheminements piétonniers), y c. l'assainissement de l'éclairage public -> sentiment de sécurité	Travaux + Urbanisme	2									Zones 30 faites à 100%, assainissement de l'EP hors HG sera fait mais pas une priorité du service car pas de budget
		Opération de communication sur les zones 30 de Renens	Travaux + Urbanisme	2									
4.2.3.	Approvisionnement en produits au niveau local-commerces de proximité	Reconduire la semaine du DD	GU-DD	3									
		Informers sur l'attractivité de Renens grâce au réseau TP. Renens en mouvement: renforcer le volet communication pour les entreprises.	SDOL, promotion économique	2									
		Nouveaux quartiers de Malley: mise en place d'une démarche participative pour les aménagements extérieurs	La Fabrique	2									
4.3.	Mobilité non motorisée												
4.3.1.	Réseau piétonnier et espace public	Continuer à favoriser la perméabilité dans les quartiers	Urbanisme + Travaux	2									
		Réévaluer le réseau routier en prévision de l' "après-grands travaux", y compris signalisation (dès env. 2019, le niveau de détail augmentera progressivement). Établir une vision - planification d'ensemble.	Urbanisme + Travaux	2									
		Obtenir la distinction Fair Trade Town	GU-DD	2									
4.3.2.	Réseau et infrastructures cyclables	Continuer à compléter le réseau au niveau communal et du SDOL: extension, amélioration de la sécurité et de la convivialité (en grande partie prévu dans les axes principaux: 14-Avril, rue du Simplon, Léman, traversée Malley).	Travaux + SDOL	2									Dépend des chantiers de tiers comme le tram et Malley
		Renforcer l'intégration de la planification du réseau cyclable dans le SDOL. En particulier: jalonnement cyclistes = signalisation cycliste Ouest-lausannois.	Travaux + SDOL	3									Service des Travaux d'abord occupé par la réalisation des grands chantiers
		Développer le SIT, y intégrer le réseau cyclable	Urbanisme	2									
		Mettre en oeuvre la stratégie de développement des parcs à vélos dans le cadre de l'arrivée du tram	Travaux + SDOL	2									
		Finaliser les parcs à vélo de la gare après les travaux	Travaux	2									
		Vélostation à la gare (~300 places + Nord gare 300 autres, en partie renouvellement); 2020-2021 (payante, gardée, service réparation). Solution provisoire prévue.	Travaux	2									Pas avant 2020
		Parc à vélos/Vélostation à la patinoire (future), le long du tram: tous arrêts TP, le long des arrêts du BHNS (mais contraintes de surface, à envisager lorsque possible	Travaux	2									En attente du démarrage des chantiers, pas avant 2020

Priorité: 1 = urgente; 2 = importante; 3 = bienvenue
Statut : taux de réalisation de l'action
100% = réalisée et appliquée

Coûts Fr. 1'000 = 1 KFr.
Internalisés
Externalisés
A déterminer

Bud-get (KFr.)										

Etat: 26.03.2019

Ville : RENENS		Canton : VD		ACTIONS		Respon-	P	Statut	Délais et coûts en KFr.						Remarques internes
N°	Titre selon Cité de l'énergie	Brief descriptif des actions à conduire		sable		(%)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
4.4. Transports publics															
4.4.1.	Transports publics	Grands projets au niveau de l'agglomération: Tram dans le cadre du PALM et BHNS au nord. Mise à jour 02.2019: Intégrer les éléments sortant de l'étude des T-L sur les liaisons N-S	SDOL + Travaux	2											
		Rénovation de la gare CFF et mesures d'accompagnement, notamment mobilité combinée	Travaux	1											
		Rester attentif aux trajets Nord/Sud, en lien avec le développement du Nord de l'agglomération lausannoise	Travaux + Urbanisme	3											
4.4.2.	Gestion de la mobilité et mobilité combinée	Poursuivre la mise en oeuvre des mesures prévues (en particulier: Vélostation à la gare CFF et sur d'autres sites, arrêts vélos aux arrêts TP, etc.)	Travaux	2											
		<i>Idee, proposition : Plan de ville à compléter avec indications relatives à la mobilité</i>	Travaux + Urbanisme	3											
5 Organisation interne															
5.1. Structures internes															
5.1.1.	Responsabilités, ressources, procédures	Continuer à systématiser l'intégration des questions énergétiques et développement durables dans les PDM et préavis	Services du CTC	2											
		Renforcer les ressources humaines allouées à Cité de l'énergie	Municipalité	2											
		Réitérer les actions de sensibilisation pour les collaborateurs de l'administration	Personnel + GU-DD	2										Réflexion en cours avec le service du personnel sur une campagne WeACiChallenge en 2019	
5.1.2.	Ressources financières pour la politique énergie-climat	<i>Rappel, cf. 6.1.4: 'Déposer un préavis auprès du Conseil Communal pour augmenter la taxe sur l'électricité à plus de 0,3 ct/kWh, de façon à renforcer le développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables</i>	GU-DD											Augmentation de 0.1 à 0.3 ct/kWh de la taxe alimentant le fonds DD par décision municipale du 04.03.2019.	
5.1.3.	Ancrage de Cité de l'énergie (Commission / groupe de travail)	Commissions énergie: intégrer un représentant du Service du personnel, de CJS ou de cohésion sociale, en fonction des ordres du jour	GU-DD	3											
5.2. Processus internes															
5.2.1.	Suivi des résultats et planification annuelle	Renforcer le cycle de passage en revue (PDCA). Mettre en place une communication sur les résultats du Tableau des indicateurs pour les employés communaux (en plus de ce qui a déjà été mis en place pour la commission Cité de l'énergie et la Municipalité) Planifier des publications dans le journal communal Carrefour Info Renens, sur les indicateurs touchant la population.	GU-DD	2										Cf. mesure1.1.3	
		Suivi des actions des services, à répercuter dans le catalogue des actions. Organiser une séance annuelle de suivi des services, en plein avec les mesures prévues dans le plan d'action, ainsi que les indicateurs du tableau des indicateurs.	GU-DD	2											
5.2.2.	Formation et sensibilisation	Réaliser une séance annuelle de bilan "Enercoach" en Commission CE	GU-DD	1											
		Renforcer la communication sur le Plan de mobilité	Personnel + GU-DD	2											
		Evaluer la pertinence + faisabilité d'une semaine de l'énergie récurrente. Si positif, mettre en place une semaine sur l'énergie	Personnel + GU-DD	3											
		Intégrer dans le catalogue de formations à disposition via le portail Allegro des formations en énergie / environnement	Personnel + GU-DD	3											
5.2.3.	Achats	Poursuivre la communication interservices sur la Directive des achats: intégration des bonnes pratiques DD	GU-DD	2											
		Revisiter la charte des achats de la Ville et communiquer en interne	GU-DD	2											
		La passer en revue 1x/législature	GU-DD	2											

Priorité: 1 = urgente; 2 = importante; 3 = bienvenue
Statut : taux de réalisation de l'action
100% = réalisée et appliquée

Coûts Fr. 1'000 = 1 KFr.
Internalisés
Externalisés
A déterminer

Bud-get (KFr.)							

Etat: 26.03.2019

Ville : RENENS		Canton : VD		ACTIONS		Respon-	P	Statut	Délais et coûts en KFr.						Remarques internes
N°	Titre selon Cité de l'énergie	Brief descriptif des actions à conduire		sable		(%)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
6	Collaboration et communication														
6.1.	Communication par la commune														
6.1.1.	Stratégie et programme de communication	Réalisation et mise à jour récurrente d'un plan de communication groupés-cibles en matière d'énergie et de mobilité pour la tranche 2017-2021. Le passer en revue régulièrement, p. ex. 1-2 x/an.	GU-DD	1											
		Réalisation et mise en oeuvre d'un plan de communication spécifique à la mise en oeuvre de la PET Prilly-Renens et du PDI, dans le cadre du groupe interservices du CTC, articulé par public-cible et vecteur énergétique	GU-DD + Urbanisme	1											
		Mettre en oeuvre et développer la Bourse solaire participative sur les toits privés sis sur le territoire communal. A plus long terme, évaluer l'intérêt de l'ouvrir à d'autres communes de l'Ouest si elle rencontre du succès.	GU-DD	1											
		Si la Bourse Solaire participative ne rencontre pas d'intérêt, développer de nouveaux projets pour développer le photovoltaïque en milieu urbain	GU-DD	2											
		Voir la possibilité d'inclure des aspects énergétiques et environnementaux dans le programme "Santé et bien-être au travail" mis en place actuellement par le service du Personnel	GU-DD	2											
6.1.2.	Exemplarité et Corporate Identity	Mettre en oeuvre les mesures prévues en 6.1.1	GU-DD	2											
6.1.3.	Centre de Conseil et d'information pour la population	Évaluer l'intérêt de renforcer/reformuler le site internet de la commune, p. ex. le structurer par groupes-cibles. Y préciser les prestations de la commune (et leurs limites). Établir des liens avec les sites du canton ou d'autres sites si cela est pertinent (p. ex. InfoEnergie). S'assurer que le lien avec les subventions est maintenu.	Administration générale + GU-DD	3										Engagement d'un(e) chargé(e) de communication de la Ville en été 2019.	
		Continuer à évaluer les besoins d'information en lien avec la Planification énergétique territoriale et ou PDI	GU-DD	3											
		SIT: Poursuite du développement du SIT sous sa forme interne à l'administration et publique pour la population. Communiquer auprès de la population sur l'accès au SIT	Urbanisme	2											
6.1.4.	Soutien financier	Déposer un préavis auprès du Conseil Communal pour augmenter la taxe sur l'électricité à plus de 0.3 ct/kWh, de façon à renforcer le développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables	GU-DD	1										Augmentation de 0.1 à 0.3 ct/kWh de la taxe alimentant le fonds DD par décision municipale du 04.03.2019.	
		Revoir les subventions octroyées par le Fonds communal du développement durable pour mettre en oeuvre les préconisations de la PET et du PDI, couplée à une augmentation de la taxe perçue	GU-DD + Urbanisme	2											
6.2.	Collaboration et communication														
6.2.1.	Collaborations régionale et suprarégionale	Poursuivre les mesures en cours dans le cadre du PALM et du SDOL, ainsi qu'au sein de CADOuest: extension du CAD, approvisionnement en énergies renouvelables et grands projets (cf. chap. 1 + diverses autres questions CE)	Municipalité + Urbanisme + GU-DD	2											
		Poursuivre les échanges avec le service cantonal de l'énergie sur les actions en cours, en particulier dans le cadre du PDI et de la Planification énergétique territoriale	GU-DD	2											
6.2.2.	Collaboration avec les écoles et les institutions de formation	Poursuivre la collaboration selon les contacts. Voir la suite des projets	GU-DD	2											
		Mise en place d'une communication spécifique aux responsables des sites scolaires quant aux étiquettes DISPLAY Idée: Campagne de sensibilisation auprès du corps enseignant des établissements scolaires de Renens (à voir qui a la compétence?)	GU-DD + BADOLOC	2											

Priorité: 1 = urgente; 2 = importante; 3 = bienvenue
Statut : taux de réalisation de l'action
100% = réalisée et appliquée

Coûts Fr. 1'000 = 1 KFr.
Internalisés
Externalisés
A déterminer

Bud-get (KFr.)							

Etat: 26.03.2019

Ville : RENENS		Canton : VD		ACTIONS		Respon- sable	P	Statut (%)	Délais et coûts en KFr.						Remarques internes
N°	Titre selon Cité de l'énergie	Bref descriptif des actions à conduire						2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
6.2.3.	Programmes d'efficacité énergétique dans et avec l'industrie, les entreprises et les services	Évaluer l'intérêt et la faisabilité d'une approche de coopération plus régulière, structurée (mobilité, énergie)? Par ex. à l'échelle de l'Ouest lausannois, évt via la semaine de l'entrepreneuriat		SDOL, promotion économique	2										
		Mobilité: relancer la communication / les contacts avec les entreprises avant l'entrée en service des bus BHNS, tram		SDOL, promotion économique	2										
		Renforcer les contacts avec les entreprises -> mobilité, énergies, DD, achats,...		Promotion économique + GU-DD	2										Action de promotion des plans de mobilité auprès des entreprises de plus de 50 employés, réalisée entre 2018 et mi 2019.
		Obtenir la distinction Fair Trade Town		GU-DD	2										
		Mettre en oeuvre et développer la Bourse solaire participative sur les toits privés sis sur le territoire communal. A plus long terme, évaluer l'intérêt de l'ouvrir à d'autres communes de l'Ouest si elle rencontre du succès.		GU-DD	1										
		Si la Bourse Solaire participative ne rencontre pas d'intérêt, développer de nouveaux projets pour développer le photovoltaïque en milieu urbain		GU-DD	2										
6.2.4.	Collaboration avec les investisseurs professionnels et les propriétaires	Poursuivre les mesures en place: p. ex. informations sur le Fonds DD, soirées d'information gérance / conciergerie, comptabilité énergétique		GU-DD	2										
		Intensifier les contacts avec les gérances et propriétaires: projets en cours: Ecologements, Volteface, comptabilité énergétique. Y intégrer la mise en oeuvre de la planification énergétique territoriale.		GU-DD	2										
		<i>Idée, proposition : Évaluer l'intérêt d'organiser des tables rondes intégrant notamment les milieux financiers</i>		SDOL, promotion économique	2										
		<i>Rappel 1.4.1: Développer le SIT: y intégrer les éléments liés à l'énergie et au DD: mesures réalisées, extrait de la Planification énergétique territoriale</i>		Urbanisme	2										
		Renforcer les contacts avec les organismes immobiliers pour les encourager à mener une politique énergétique de leur parc de bâtiment. Évaluer l'intérêt de favoriser /accélérer la rénovation des bâtiments privés, sur la base de l'exemple de la commune d'Onex (Onex rénove). Rôle de la commune: information, éventuellement participation à un programme cantonal pilote en cas d'intérêt de la DIREN		GU-DD + BADOLOC	2										
		Développer les contacts avec les gérances et propriétaires pour encourager les rénovations énergétiques		GU-DD + BADOLOC + Urbanisme	2										
		Renforcer les contacts avec les coopératives d'habitations au bénéfice d'un DDP avec la Commune, pour développer les aspects énergétiques, notamment la SCHR.		GU-DD + Municipalité	2										
		Bourse Solaire: voir mesure 6.3.2		GU-DD	2										
	Collaboration avec les coopératives	Renforcer la collaboration avec les différentes coopératives, en particulier la coopérative Renens-Pierrettes et la SCHR. Systématiser les contacts (rencontres annuelles) -> assurer la cohérence avec la Planification énergétique territoriale, le suivi de l'efficacité énergétique (Enercoach), la participation à la bourse solaire participative, etc.		Municipaux + GU-DD	2										
		Pérenniser la collaboration avec la SCHR pour toucher tous les ménages		Municipaux + GU-DD	2										

Priorité: 1 = urgente; 2 = importante; 3 = bienvenue
Statut : taux de réalisation de l'action
100% = réalisée et appliquée

Coûts Fr. 1'000 = 1 KFr.
Internalisés
Externalisés
A déterminer

Bud-get (KFr.)											
----------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Etat: 26.03.2019

Ville : RENENS		ACTIONS				Délais et coûts en KFr.							Remarques internes
N°	Titre selon Cité de l'énergie	Bref descriptif des actions à conduire	Respon-sable	P	Statut (%)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Canton : VD													
6.2.5.	Communication grand public (consommateurs, locataires)	Poursuivre les projets en cours: Ecologements et/ou bus equiwattmobile (extension à d'autres quartiers (v. 3.4.2)), Volteface, soirée chauffé futé, électricité futé, soirées d'information gérances / concierges, bourse solaire participative, étiquettes énergétiques des bâtiments, Energyday	GU-DD	2									
		Constitution d'un groupe d'intérêt via la Bourse Solaire, rencontres et événements annuels, canal de communication dédié.	GU-DD	1									
		Voir la pertinence de reprendre le site "La Fourmillière de Montreux" pour l'Ouest Lausannois, soit une plateforme recensant les services et entreprises en lien avec le développement durable	GU-DD	2									
		Développer le SIT communal à disposition du public (thèmes traités, visibilité)	Urbanisme	2									
		Réaliser la requalification de l'Ilot de la Savonnerie selon les objectifs fixés suite à la démarche participative	Urbanisme	2									
		Electricité solaire - regroupements de consommateurs. Evaluer l'intérêt, en complémentarité de la Bourse solaire participative, d'approfondir des démarches de mises en place de regroupements de consommateurs, p. ex. en partenariat avec Romande Energie ou les SIE, afin de promouvoir l'énergie solaire sur le territoire.	GU-DD	2									
		Chaleur, installations individuelles, mise en oeuvre des préconisations de la PET et du PDI: - Revoir à terme les subventions octroyées par le Fonds communal du développement durable, couplée à une augmentation de la taxe perçue - Mise en place d'un plan de communication conjoint entre Urbanisme et GUDD quant à la sensibilisation de la population et aux subventions disponibles, afin de mettre en oeuvre les préconisations de la PET Prilly-Renens et du PDI (groupe de travail CTC)	GU-DD + Urbanisme	2									
6.2.6.	Participation et multiplicateurs	<i>Rappel: cf. 6.2.5. Poursuivre le projet Volteface</i>	GU-DD	2									
		Évaluer l'intérêt de lancer une dynamique avec la population pour la mise en oeuvre de la Planification énergétique territoriale et/ou du PDI	GU-DD + Urbanisme	2									
		Renforcer les contacts - la communication avec les primo-arrivants.	Administration générale	2									Partiellement fait entre 2017-18
		Valoriser les résultats du projet Volteface	GU-DD	2									Cf. mesure 6.2.4
		Développer les contacts avec les gérances et propriétaires pour encourager les rénovations énergétiques	GU-DD + BADOLOC + Urbanisme	2									Cf. mesure 6.2.4
		Renforcer les contacts avec les coopératives d'habitations au bénéfice d'un DDP avec la Commune, pour développer les aspects énergétiques	GU-DD + BADOLOC + Urbanisme	2									Cf. mesure 6.2.4
		Multiplicateurs: poursuivre les mesures en cours (cf. autres questions)	Tous	3									
		<i>Idee, proposition : Evaluer l'intérêt de viser un "label vert" pour la/les paroisses -> programme dédié pour piscine et églises (p. ex. programme lié à Cité de l'énergie)</i>	GU-DD	3									
6.3.	Projets phare												
6.3.1.	Projet phare	Réalisations des projets suivants: - Développement de la Bourse Solaire sur des toitures successives selon l'intérêt de la population - Réalisation de sites 2000 watts de Malley et ré-obtentions des labels relatifs - Rénovation du site scolaire Verdeaux-Pépinieres-Saugiaz - Arrivée du tram selon décision du Tribunal Fédéral - Développement de l'Ilot de la Savonnerie	-	1-2									